



**PRÉFET  
DE L'EURE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# L'ÉTAT DANS L'EURE | 2019

## RAPPORT D'ACTIVITÉ

**Rendre compte** de l'activité des services de l'État dans l'Eure est un moment important d'information pour nos concitoyens et un rendez-vous avec les élus du territoire.

Au-delà de l'obligation légale d'informer le conseil départemental de l'activité des services de l'État, ce rapport contribuera, je l'espère, à mieux faire connaître aux habitants du département les actions essentielles que l'État et ses agents y mènent chaque jour, pour améliorer leur quotidien et pour garantir l'intérêt général.

L'État est ainsi mobilisé quotidiennement pour assurer la **sécurité** de tous et sous toutes ses formes. Il investit dans la **jeunesse**, en veillant à ce que l'école serve l'égalité des chances mais aussi en soutenant les jeunes en difficulté, notamment dans les quartiers prioritaires de la ville. Il s'engage pour l'**insertion** des publics éloignés de l'emploi, dans des logiques de parcours de plus en plus intégrés. Il développe l'accès aux **soins** et leur qualité.

En lien étroit avec les **collectivités**, l'État prépare aussi l'avenir du département. En rapprochant les points de vue, en réglant les conflits d'usage, il soutient la **transition écologique**.

Dans tous ces domaines, l'action de l'État est portée par la solidité des **partenariats** noués et entretenus avec tous les acteurs du territoire, au premier rang les collectivités locales, mais aussi les associations et les citoyens eux-mêmes, qui sont de plus en plus consultés et associés à la mise en œuvre des politiques publiques.





Elle est portée aussi, bien sûr, par l'**engagement** permanent de tous ses agents et par leurs **compétences** nombreuses et reconnues. Je souhaite saluer ici leur travail quotidien pour apporter des solutions concrètes aux usagers des services publics, et leur recherche constante de voies d'amélioration et de modernisation des services rendus.

Nos concitoyens attendent beaucoup de l'Etat. Cette exigence nous oblige et nous incite à faire toujours mieux.

**Dans l'Eure, l'Etat répond présent.**

Jérôme FILIPPINI  
Préfet de l'Eure

### SOMMAIRE

-  L'État protège les citoyens
-  L'État accompagne le développement territorial
-  L'État garantit la cohésion sociale
-  L'État se modernise au service des usagers

## Une activité des forces de sécurité toujours soutenue

### Police nationale

L'activité des services de police nationale est marquée par 34 interventions en moyenne par jour, pour un nombre total d'interventions de 12 282 sur l'année 2019, sur l'ensemble de la DDSP.



Malgré un contexte social agité depuis fin 2018, les principaux axes d'action de la Police Nationale ont été orientés sur la protection des biens et des personnes, et plus particulièrement les atteintes volontaires à l'intégrité physique, notamment les violences faites aux femmes

Concernant les cambriolages, le taux d'élucidation pour l'année 2019 est de 19,34 %, 100 personnes mises en cause ont été entendues, permettant pour l'un l'élucidation de 25 cambriolages.

Un investissement important a également été déployé pour la lutte contre l'économie souterraine, permettant la saisie de plus de 33 kilogrammes de résine de cannabis, trois kilogrammes d'herbe de cannabis, plus de 16 000€ d'avoires criminels et 4 véhicules.

### Gendarmerie nationale

En 2019, le groupement de gendarmerie de l'Eure a reçu un peu plus de 138 000 appels "17" (1 toutes les 4mn) ayant entraîné plus de 26 000 interventions (3 par heure) dont 40% entre 19h00 et 7h00.

#### « LES CAMBRIOLAGES SONT EN BAISSÉ »

16 500 faits ont été constatés soit une baisse de 2% par rapport à 2018. Les atteintes aux biens sont globalement stables avec 800 faits (+0,75% par rapport à 2018) mais les cambriolages sont en baisse de 1% avec 2 050 faits constatés.



En revanche, les atteintes aux personnes sont en hausse significative avec près de 3 000 faits constatés soit 14% de plus qu'en 2018 et 70% de plus qu'en 2017. Dans ce cadre les violences intrafamiliales représentent 1 260 faits (+10%) et ont amené à près de 2 000 interventions sur l'année 2019 (+5%).

Enfin, les infractions économiques et financières demeurent à un niveau constant en 2019 avec près de 1 850 faits à l'instar de 2018.

La gendarmerie dans l'Eure intègre également une réserve opérationnelle de près de 250 réservistes qui s'engagent quotidiennement aux côtés de leurs camarades d'active et qui permet de mener des opérations complémentaires au service et au contact de la population.

## Les chiffres clés

POLICE NATIONALE



**334 effectifs**

dont 235 gardiens et gradés, 14 officiers, 35 adjoints de sécurité et 48 personnels administratifs, techniques et scientifiques.

Gendarmerie nationale



**810 effectifs**

répartis au sein de 5 compagnies de gendarmerie départementale et d'une escadron départementale de sécurité routière et près de 250 réservistes.

Sapeurs-Pompiers



**2 108 effectifs**

Dont 1 725 sapeurs-pompiers volontaires, 280 sapeurs-pompiers professionnels, 103 personnels administratifs et techniques.



#### Zoom sur la prévention de la radicalisation, une action interservices

Le groupe d'évaluation départementale (GED) s'est tenu 20 fois en 2019. Il réunit, sous la présidence du préfet et du procureur de la République, les forces de l'ordre, les services de renseignements intérieurs, territoriaux et pénitentiaires. La cellule de prévention de la radicalisation et d'accompagnement des familles (CPRAF), chargée de suivre les situations qui ne relèvent pas d'une approche policière ou judiciaire afin d'engager des actions concrètes en direction des jeunes et de leurs familles, s'est réunie 5 fois en 2019.

## La sécurité civile et la protection des populations au cœur de l'action de l'État

Sous l'autorité opérationnelle du préfet, le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) a reçu **165 798** appels pris en charge par le centre de traitement de l'alerte qui ont nécessité **44 155** interventions tout au long de l'année, en augmentation de plus de 12 % depuis 2012.



#### « 37 062 VICTIMES PRISES EN CHARGE »

Parmi ces interventions, permettant la prise en charge de 37 062 victimes, 81 % ont concerné des opérations de secours aux personnes, 9 % des interventions de lutte contre l'incendie, 6 % du

secours routier et 4 % des interventions diverses (événement climatiques notamment).

Par ailleurs, l'activité de gestion de crise au cours de l'année 2019 s'est inscrite dans le suivi de la fin du mouvement des gilets jaunes et dans la coordination des forces lors de la vigilance rouge canicule des 24 et 25 juillet 2019, marquée par la survenance d'un large front de feux d'espaces naturels.



#### Zoom sur les feux d'espaces naturels

Au cours des journées du 25 et du 26 juillet 2019, un nombre exceptionnel de feux d'espaces naturels sont survenus dans le département de l'Eure.

Près de **2 200** hectares ont brûlé, engageant plus de **554** sapeurs-pompiers et **119** renforts nationaux. Face à cette situation exceptionnelle, cet engagement hors normes a permis la préservation de plus de **50** habitations et entreprises, et l'évacuation de plus de **100** personnes.

Les services de l'État assurent, **sept jours sur sept - H24**, une permanence opérationnelle en sécurité civile et publique.

#### « 7 EXERCICES DE CRISE EN 2019 »

Au titre de l'anticipation de la crise, **7** exercices ont été menés en 2019, en augmentation de 133 % par rapport à 2018 marquant une posture de sécurité réaffirmée. De même, **12** plans de sécurité civile ont été réactualisés pour s'inscrire au plus près des risques.

Au service des collectivités et de ses habitants, les services de l'État ont instruit en 2019 **38** dossiers de demande de classement en état de catastrophe naturelle, dans la continuité des inondations et phénomènes de sécheresse survenus au cours de l'année 2018.

Sur l'ensemble du département, **25** campings situés dans des zones à risques sont référencés et ont pu, grâce à l'engagement de l'ensemble des partenaires, recevoir tous un avis favorable à l'exploitation.

## « 102 OPERATIONS DE DEMINAGE »

Enfin et en lien avec les collectivités et les forces de sécurité, 102 déminages ont été réalisés en 2019, dont 20 % résultaient de découvertes issues de la pêche à l'aimant. Plus que jamais, il convient de rappeler que ces pratiques sont interdites et dangereuses.



### Zoom sur les Rencontres de la sécurité

Pour la deuxième année consécutive, les Rencontres de la sécurité ont rassemblé sur le pré du Bel-Ebat à Évreux plus de **5 000** personnes le 12 octobre 2019 qui ont découvert plus de **150** intervenants et **40** moyens d'intervention, dont un char Leclerc et un hélicoptère de la Gendarmerie Nationale.

## La sécurité routière : vivre, ensemble

En 2019, **33** personnes ont perdu la vie sur les routes du département contre 28 en 2018, ce qui représente une hausse de 18% de la mortalité routière. Si le nombre d'accidents est en baisse de 7 %, leur gravité augmente.



Les forces de l'ordre sont mobilisées pour assurer de jour comme de nuit, une surveillance renforcée des axes routiers afin de lutter contre les comportements inadaptés au volant. En 2019, à l'occasion des contrôles routiers mis en place, de nombreuses infractions ont été constatées :



Nombre d'infractions alcool relevées : 2 545 en 2019 contre 2 672 en 2018 (-5%)



Nombre de dépistages positifs stupéfiants : 1 752 en 2019 contre 1 180 en 2018 (+48%)



Nombre d'excès de vitesse constatés : 11 715 en 2019 contre 8 710 en 2018 (+35%)

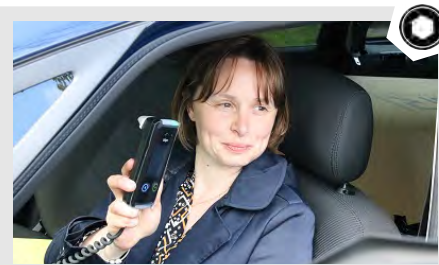


Nombre d'infractions utilisation du téléphone : 4 117 en 2019 contre 4 319 en 2018 (-5%)



Nombre d'infractions pour non port de la ceinture de sécurité : 1 458 en 2019 contre 1 679 en 2018 (-13%)

Volume horaire des contrôles : 72 303 heures en 2019 contre 66 361 heures en 2018 (+9%)



### Zoom sur le lancement de l'éthylotest antidémarrage

L'Eure s'inscrit dans le cadre du dispositif antidémarrage depuis avril 2019. Ce dispositif, une alternative à la sanction administrative du permis de conduire, permet à tout conducteur contrôlé avec une alcoolémie supérieure à 0,8 g/l et inférieure à 1,8 g/l de sang de continuer à conduire son véhicule et sous certaines conditions, après installation de cet appareil.

## Une activité réglementaire au service des usagers et des collectivités

Au service des collectivités et des usagers, l'État a délivré, au cours de l'année 2019, **320** autorisations de systèmes de vidéoprotection, dont 35 au profit des communes afin d'assurer la sécurité des citoyens sur l'espace public.

**437** déclarations de survols par drones (+67 % par rapport à 2018)



Au titre de réglementations sportives et aériennes, 240 dossiers de demandes de manifestations sportives ont été traités et 437 déclarations de survols par drones, en augmentation de 67 % par rapport à 2018.

## La protection des consommateurs : un enjeu économique et social

Les services de l'État à travers la direction départementale de la protection des populations (DDPP) sont en charge de divers aspects de la **sécurité : humaine**, en assurant la sécurité sanitaire de l'alimentation, la sécurité des produits industriels mis sur le marché ainsi que la protection économique des consommateurs ; **animale**, avec la protection des espèces et de l'Environnement et la surveillance des risques de propagation des épizooties majeures et des zoonoses.

### « 350 CONTROLES ET INSPECTIONS »

Au cours de l'année 2019, plus de **350** contrôles et inspections ont été réalisées au titre des missions de sécurité sanitaire de l'alimentation et sécurité des produits, impliquant 8 fermetures administratives, **68** mises en demeure et **155** avertissements. Concernant la sécurité des produits non alimentaires, dans une optique de protection économique du consommateur, **560** contrôles ont été réalisés dont **90** de sites internet, impliquant **206** avertissements et **60** injonctions.

La protection animale a impliqué plus de **130** inspections en protection et santé animale.

## La sécurité des installations sensibles, pour l'environnement et les populations

La totalité du plan pluri-annual de contrôle des établissements industriels défini par le ministère de la transition écologique et solidaire a été réalisé dans le département, soit 167 visites d'inspection (+22 % par rapport à 2018) aboutissant à 20 arrêtés préfectoraux de mise en demeure et 7 arrêtés de sanctions administratives (consignation de sommes, astreintes ou amendes administratives). Tous les établissements **SEVESO** seuil haut du département (Arianegroup, Syngenta, Stenner, Howa Tramico, Nupharm) ont été inspectés en 2019 ainsi que tous les établissements de stockage/traitement des déchets ménagers.

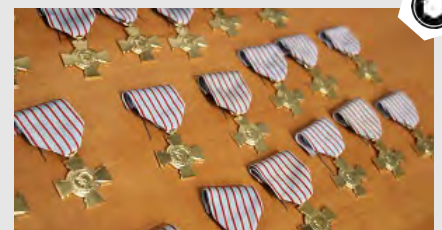


Les commissions de suivi et de surveillance associent les industriels, collectivités, associations de protection de l'environnement, représentants des salariés et l'État pour examiner l'actualité des sites SEVESO seuil haut et des installations de traitement de déchets (SETOM Ecoval, SETOM Ecoparc, SDOMODE Mercey). Toutes ont été réunies en 2019 pour examiner l'activité de ces sites et échanger sur les sujets de sécurité et environnementaux.

## L'État aux côtés des anciens combattants

Les services de l'État sont engagés en faveur des anciens combattants du département. Mise en œuvre en 2019, la réforme de l'attribution de la carte du combattant pour les militaires stationnés en Algérie a constitué une mesure d'équité et de reconnaissance.

Dans ce contexte, le service départemental a attribué 648 dossiers AFN. De plus, 382 dossiers OPEX ont été instruits. En 2019, le service de l'ONAC de l'Eure a accordé 863 aides financières à des ressortissants pour un budget s'élevant à 573 000 €.



### Zoom sur une séquence mémorielle

En temps fort, le service de l'ONACVG de l'Eure a organisé une cérémonie de remise des croix du combattant à la préfecture de l'Eure à Évreux au profit de 35 anciens combattants : 29 anciens combattants d'Algérie qui ont bénéficié de la nouvelle mesure d'extension de la carte du combattant et 6 anciens combattants de la 4<sup>ème</sup> génération du feu (OPEX)

## L'accompagnement des collectivités dans la structuration des projets de territoire

2 nouveaux SCOT et 4 nouveaux PLUi pour accompagner un développement maîtrisé du territoire.



### Zoom sur le contrat de transition écologique de Seine Normandie Agglomération

Démarche innovante pour accompagner et soutenir la transformation écologique des territoires, les contrats de transition écologique illustrent la méthode souhaitée par le Gouvernement pour accompagner les collectivités locales : une coconstruction avec les territoires d'une transition écologique génératrice d'activités économiques et d'opportunités sociales.

La communauté d'agglomération Seine Normandie Agglomération a été déclarée éligible au contrat de transition écologique en fin d'année 2019.

Ce contrat comporte **26 actions** pour un montant de **26 millions d'euros**, se déclinant sous 3 volets principaux : les territoires 100 % énergies renouvelables en 2040, le plan alimentaire territorial et l'opération SN'Animatrice de son territoire.

## « Cœur de ville », en faveur de l'attractivité des centres-ville

Le plan « Action Cœur de Ville » vise à redonner de l'attractivité et du dynamisme aux centres de ces villes lauréates sur des domaines variés tels que l'habitat, le commerce, la création d'emplois, les transports et la mobilité, l'offre éducative, culturelle et sportive, la qualité des sites d'enseignement et le développement des usages des outils numériques.

TROIS COMMUNES LAURÉATES :  
Évreux, Louviers, Val-de-Reuil

## Les opérations de revitalisation du territoire : onze communes bénéficiaires dans l'Eure

Créée par la loi portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (Élan) du 23 novembre 2018, l'opération de revitalisation du territoire (ORT) est un outil nouveau à disposition des collectivités locales pour porter et mettre en œuvre un projet de territoire dans les domaines urbain, économique et social, pour lutter prioritairement contre la dévitalisation des centres-villes.

Au service des collectivités et des usagers, l'État a délivré, au cours de l'année 2019, 320 autorisations de systèmes de vidéoprotection, dont 35 au profit des communes afin d'assurer la sécurité des citoyens sur l'espace public.

Dans le département de l'Eure :

**11 communes** bénéficient d'opérations de revitalisation du territoire (ORT) en vue de mettre en œuvre un plan d'action en faveur des centres-villes ou centre-bourg.

**Évreux, Louviers et Vernon**, en tant que villes lauréates du programme « Action Cœur de Ville » depuis 2018 ;

**Gaillon et Val-de-Reuil**, en lien avec la communauté d'agglomération Seine Eure

**Pacy-sur-Eure et Les Andelys**, en lien avec Seine-Normandie agglomération

**Gisors**, en lien avec la communauté de communes du Vexin normand

**Rugles et Verneuil d'Avre et d'Iton**, en lien avec l'Interco Normandie Sud Eure

**Saint-André de l'Eure**, en lien avec Évreux Portes de Normandie

Les services de l'État ont travaillé en étroite collaboration avec les EPCI et les communes pour les soutenir dans l'ingénierie et la définition des axes stratégiques. Le travail se poursuit dans la mise en cohérence des dispositifs portés par l'État (FISAC, opération ANRU, financement des espaces France Services, DETR/DSIL...) et la mise en application concrète des conventions qui en résultent.

## L'engagement des projets de renouvellement urbain

Après Évreux (Nétreville) en 2018, l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) s'est engagée auprès de Val-de-Reuil et de Louviers en 2019, en apportant les financements nécessaires à la mise en œuvre des projets de renouvellement urbain.



L'objectif : transformer les quartiers et la vie des habitants en travaillant sur le logement, l'espace public et les services et équipements publics.

## Le soutien et l'accompagnement permanent au monde agricole

Enjeu majeur sur le territoire, les terres agricoles représentent **63 %** de la superficie totale du département. L'agriculture a pu compter sur le soutien des services de l'État avec **90 millions d'euros** versés au titre du premier pilier de la PAC le versement d'aides conjoncturelles (gel du printemps 2019 avec mobilisation du dispositif des calamités agricoles) et le dégrèvement TFNB pour la sécheresse estivale.

63 % de la superficie totale du département en terres agricoles  
90 millions d'euros versés au titre du premier pilier de la PAC



Sur le plan technique, un accompagnement des exploitants dans des projets d'investissement ou dans les actions de transition agro-écologique a été mis en œuvre, dans le cadre du Comité des énergies renouvelables.

## Un accompagnement financier des collectivités

### L'accompagnement des collectivités par les dotations de fonctionnement...

Le financement de l'État en 2019 en faveur des collectivités territoriales (communes, intercommunalités, département), toutes dotations confondues s'est élevé à **402,75 M€**.

Il se décompose de la manière suivante :

- **294,12 M€** versés aux communes et aux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de l'Eure ;
- **108,63 M€** versés au département de l'Eure.

### ... et par les dotations d'investissement

#### La dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)

Cette dotation subventionne les dépenses d'équipement dans les domaines économique, social, scolaire et favorise le développement et le maintien des services publics dans les communes et groupements de communes, situés essentiellement en milieu rural.

En 2019, **141** collectivités ont bénéficié de la DETR pour un montant global de **13,27 M€** (**196** dossiers retenus).

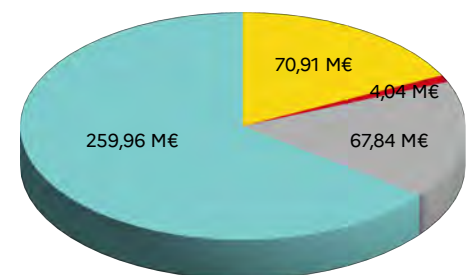
#### La dotation de soutien à l'investissement local (DSIL)

La DSIL permet de financer les grandes priorités d'investissement des communes ou de leurs groupements. Elle est également destinée à soutenir la réalisation d'opérations visant au développement des territoires ruraux, inscrites dans un contrat de ruralité signé entre l'État et les groupements de communes.

En 2019, ce soutien s'élève à **6,77 M€** pour **38** projets financés.

#### Le fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA)

Par ailleurs, l'État a compensé la TVA payée sur l'ensemble des opérations subventionnées. En 2019, le montant global du FCTVA toutes collectivités confondues s'élève à **43,5 M€**.



- DOTATIONS DE FONCTIONNEMENT
- COMPENSATIONS D'EXONÉRATION
- COMPENSATIONS FINANCIÈRES POUR TRANSFERTS DE COMPÉTENCES
- AIDES À L'INVESTISSEMENT (DETR, DSIL, DSID, FCTVA...)



## Zoom sur la dématérialisation des demandes de subventions

Poursuivant l'objectif national de modernisation des procédures, l'État et le conseil départemental de l'Eure ont développé en octobre 2018 la dématérialisation des demandes de subventions DETR pour accompagner les collectivités euroises dans la mise en œuvre de leurs projets d'investissements. Outre les avantages logistiques offerts par cette solution (diminution du stockage papier, simplification des procédures, gain de temps, instruction facilitée), la dématérialisation permet une diffusion plus large et des échanges constructifs avec les porteurs de projets.

Ce sont ainsi 410 dossiers qui ont été déposés en ligne au titre de la programmation DETR 2019. Fort du succès de cette plateforme, l'État a décidé d'étendre, pour la programmation suivante, la dématérialisation des demandes de subventions aux dotations DSIL et DPV. Une démarche permettant de solliciter le paiement des subventions est également disponible depuis décembre 2019.

## Un patrimoine eurois protégé et valorisé

Dans le département de l'Eure, 6 monuments historiques appartiennent à l'État : la cathédrale d'Évreux, l'abbaye du Bec-Hellouin, le Château de Gaillon, le Prieuré de Beaumont le Roger, Château Gaillard et la Pyramide d'Épieds.



Si son action se porte prioritairement sur la préservation des espaces protégés et l'accompagnement des projets locaux, l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP) mène également un travail plus large sur les documents d'urbanisme au service des projets des collectivités, par une information de proximité dans des fiches dédiées sur le site internet de la préfecture.

L'UDAP, s'inscrivant dans une démarche partenariale, participe au programme initié par le conseil départemental de l'Eure « *Mon Village, mon amour* » par la production d'une expertise scientifique et technique sur les aspects patrimoniaux.

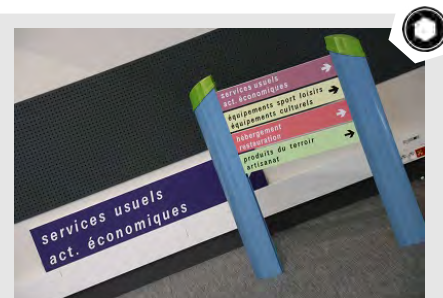
500 fiches conseils mises en ligne sur le site internet de la préfecture

1 adresse mail dédiée pour les autorisations d'urbanisme  
ads27.drac-normandie@culture.gouv.fr

1 chaîne de procédure spécifique pour les documents d'urbanisme : porter à connaissance, note d'enjeux, fiches conseils, association, analyse et avis.

3 850 dossiers d'autorisations individuelles pour 1 ABF (moyenne régionale est de 2372 par ABF, soit 60 % de plus).

La mise aux normes (électricité, incendie...) de la cathédrale d'Évreux a nécessité un chantier important de plus de 800 000 euros et 250 000 euros d'entretien.



## Zoom sur la signalétique d'information locale

La charte visant à accompagner le développement de la signalisation d'information locale a été signée en février 2019. Cette charte a pour objectif de renforcer l'attractivité des territoires du département en rendant plus visibles les diverses activités économiques et touristiques existantes ou à développer, tout en préservant les paysages de la pollution visuelle.

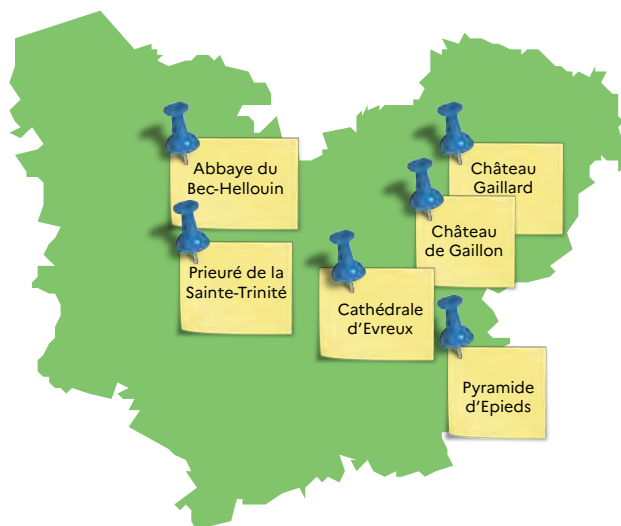
## Un soutien actif au développement économique du territoire

Une charte signée par l'État et le conseil régional rappelle les objectifs et le cadre de l'animation territoriale de l'emploi et de la formation professionnelle en Normandie. Dans chaque arrondissement normand, une instance de coordination locale, le **comité d'animation territoriale emploi-formation (CATEF)**, est animée par le sous-préfet et l'animateur emploi-formation de la Région.

À titre d'exemple, une réflexion sur l'attractivité du territoire de Bernay a été initiée en 2019 par Pôle emploi, en lien avec le groupement interprofessionnel de l'arrondissement de Bernay (GIAB), et a permis la création d'un **label « Entreprise accueillante »** dans le cadre d'un groupe de travail constitué de dirigeants d'entreprises du GIAB et d'acteurs institutionnels.

Ce label vise à développer un réseau d'entreprises ouvertes sur leur territoire pour :

- Faire découvrir les métiers aux demandeurs d'emploi, salariés, jeunes, enseignants...
- Développer un circuit court de talents, de recommandations bénéficiant aux entreprises et habitants du territoire
- Être force de proposition auprès des institutionnels pour répondre aux besoins de formations, anticiper les besoins en termes d'emplois
- Développer sur le territoire de bonnes pratiques d'accueil pour les nouveaux salariés et leurs familles





Zoom sur le service national universel dans l'Eure

Le SNU est un dispositif s'adressant à tous les jeunes, filles et garçons, âgés de 15 à 17 ans pour bâtir une société de l'engagement autour de la cohésion nationale. Il vise à impliquer davantage la jeunesse dans la vie de la Nation, promouvoir la notion d'engagement et favoriser un sentiment d'unité nationale autour de valeurs communes.

Le département de l'Eure a été sélectionné en 2019 pour préfigurer le SNU. 136 jeunes volontaires issus des 12 autres départements préfigurateurs ont été accueillis lors du séjour de cohésion organisé à Evreux dans 3 lycées du 15 au 28 juin 2019. Sur la même période, 173 jeunes eurois étaient répartis dans les autres départements préfigurateurs pour effectuer leur séjour de cohésion. Après ce séjour, ils ont eu une année pour effectuer une mission d'intérêt général (MIG).

## Au soutien des femmes victimes de violences

**Priorité de l'action du Gouvernement dans le cadre du « Grenelle » de lutte contre les violences faites aux femmes, lancé le 3 septembre 2019, la prévention et la lutte contre l'ensemble de violences faites aux femmes se traduit notamment par un renforcement des dispositifs de protection des victimes, de prévention, de sensibilisation de l'ensemble de la société et de formation de professionnels concernés.**

Dans l'Eure, plusieurs actions ont ainsi vu le jour :

- Financement des associations d'écoute, d'aide et de conseil ;
- Création de cinq postes d'assistants sociaux en commissariat et gendarmerie ;
- Les téléphones portables « grand danger » : 5 sont en service ;
- Le financement de 50 places d'hébergement : 30 en urgence pour ADAEA La Pause et 20 en insertion à la fondation Armée du Salut ;
- Le financement de courses de taxis pour les femmes devant quitter en urgence leur domicile ou réaliser des démarches médico-sociales après avoir quitté leur conjoint (convention signée le 3 septembre 2019).

## Au soutien des plus précaires

### Hébergement et logement

L'hébergement des personnes sans abri est essentiel pour assurer la protection des personnes vulnérables. 11 places d'urgence supplémentaires ont ainsi été pérennisées en 2019 dans le cadre du dispositif permanent d'hébergement dans l'Eure. Cette création porte à 281 le nombre de places d'hébergement d'urgence du Dispositif d'Accueil et d'Orientation de l'Eure (DAOE), auxquelles s'ajoutent en cas de besoin 40 places à l'hôtel.

Ce dispositif est complété par les 627 places d'hébergement d'insertion et de logement adapté en lien avec les centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), les résidences hôtelières à vocation sociale (RHVS) et les maisons relais.

Au total, ce sont 908 places disponibles pour les personnes sans domicile.

Dans le but d'accompagner ces populations sans accès au logement, un dispositif spécifique, **Logement d'abord** a été mis en place. Ce dernier a pour ambition de diminuer de manière significative le nombre de personnes sans domicile d'ici 2022, en privilégiant des solutions pérennes de retour au logement.

### « 114 ATTRIBUTIONS DE LOGEMENTS SOCIAUX »

En 2019, 114 attributions de logements sociaux en faveur des personnes hébergées ont ainsi été réalisées, soit 82 % de l'objectif assigné (86 % au niveau national et 76 % pour la Normandie).

### L'accompagnement en faveur de la qualité de vie des plus modestes

2019 a été une année record en termes d'aides apportées par l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) aux ménages modestes pour la réalisation de travaux de rénovation de l'habitat privé avec plus de 1000 dossiers accompagnés et 7M€ de financements accordés, en étroite collaboration avec les délégataires de compétence que sont le Conseil départemental et la communauté d'agglomération Seine Eure.

281 places en hébergement d'urgence  
627 places en hébergement d'insertion  
114 attributions de logements sociaux  
Plus de 1 000 dossiers accompagnés  
7 millions d'€ de financements

### Les équipes mobiles : un accompagnement pluriel au profit des ressortissants étrangers hébergés

Créés par la circulaire du 12 décembre 2017 relative à l'examen des situations administratives dans l'hébergement d'urgence, les équipes mobiles ont vocation à étudier les situations administratives des ressortissants étrangers hébergés dans les structures d'urgence, afin de réduire le nombre de personnes hébergées qui restent sans statut.

Ces réunions d'équipes-mobiles permettent de prioriser l'instruction des dossiers des personnes hébergées, afin d'éviter les hébergements prolongés et de libérer des places pour d'autres ressortissants étrangers ayant besoin de se loger pendant l'instruction de leur dossier par les services de l'État.

En 2019, 12 réunions d'équipes mobiles ont eu lieu, rassemblant le bureau migration et intégration de la préfecture, la DDCS, l'association YSOS et l'OFII sous l'égide du préfet. Environ 200 situations de ressortissants étrangers hébergés dans des structures d'urgence y ont été évoquées, donnant lieu à 80 décisions prise par la préfecture pour favoriser la rotation dans les hébergements.

## Au soutien des jeunes

136 jeunes accueillis en séjour de cohésion du SNU dans l'Eure

173 jeunes eurois en séjour de cohésion dans un autre département puis placés sur des missions d'intérêt général dans l'Eure

454 jeunes ont signé un contrat d'engagement de Service Civique, dont 174 sur des agréments locaux et 69 nouvelles structures d'accueil ont été agréées en 2019

29 093 enfants en été qui fréquentent les 954 accueils de loisirs et 3 055 enfants qui fréquentent les 115 séjours de vacances  
307 jeunes qui obtiennent le BAFA

### Dans le cadre éducatif

#### L'éducation prioritaire dans le département

- 8 réseaux dont 2 orphelins (réseaux composés uniquement d'écoles primaires)
- 6 collèges et 34 écoles accueillant 9 829 élèves
- 626 enseignants

*Quelques actions fortes issues de la politique départementale mise en œuvre pour lutter contre les inégalités*

- Développement des dispositifs de moins de 3 ans : 20 TPS (Toute Petite Section) soit 220 élèves
- Déploiement des classes dédoublées : 160 classes réparties en 18 GS, 73 CP, 69 CE1 soit 1794



Zoom sur le parcours santé sur les réseaux « REP » et « REP + » de Val de Reuil

Ce réseau, construit dans le cadre d'un comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté inter-degrés (CESCID), intègre les élèves de la toute petite section au lycée et permet de mettre en cohérence toutes les actions menées sur l'ensemble du territoire. Le CESCID fonde son projet sur la thématique positive du "bien-être à l'école". Il vise trois publics : les élèves, les parents et les professionnels (éducation nationale, collectivité). L'ensemble des actions proposées sont centrées sur les compétences psychosociales qui favorisent la confiance en soi, le développement de l'esprit critique et des relations interpersonnelles.

Le Programme de Réussite Éducative (PRE) s'inscrit d'ailleurs dans une logique de complémentarité avec le parcours santé en se positionnant sur des actions de prévention telles que l'hygiène bucco-dentaire ou le sommeil.

## L'école inclusive

Les Pôles Inclusifs d'Accompagnements Localisés (PIAL) ont été expérimentés durant l'année 2019/2020 dans le département de l'Eure et permettent une souplesse organisationnelle de l'accompagnement humain pour les établissements, une gestion des urgences et une meilleure estimation des besoins des élèves.

Durant l'année scolaire 2019-2020, le « Comité départemental des usagers de l'école inclusive », associant l'Éducation nationale et des représentants d'associations spécifiques du réseau départemental Ecole Inclusive, a ainsi pu être mis en place. Cette instance a pour but d'améliorer la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers. Dans l'accès à l'emploi



## Garantie jeune

La **Garantie jeunes** est un droit ouvert qui s'adresse aux jeunes de 16 à moins de 26 ans, en situation de précarité qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni en étude (NEET). Pour favoriser leur insertion dans l'emploi, ces jeunes sont accompagnés de manière intensive et collective et bénéficient de mises en situation professionnelle. Cet accompagnement est assorti d'une aide financière pour faciliter leurs démarches d'accès à l'emploi (montant maximum de 497,01 €, en fonction des ressources du jeune).

Dans l'Eure, la Garantie jeunes a bénéficié à **1 073 euroises et euros**



## Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie

Le « parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie » (**PACEA**) est le cadre contractuel de l'accompagnement des jeunes par les missions locales. Le PACEA est constitué de phases d'accompagnement successives qui peuvent s'enchaîner pour une durée maximale de 24 mois consécutifs. Les objectifs et le contenu de chaque phase sont définis avec le jeune et ils font l'objet d'une évaluation à leur terme, afin de mesurer avec lui sa progression vers l'emploi et l'autonomie. La Garantie jeunes constitue une modalité spécifique du PACEA. En fonction de la situation et des besoins de l'intéressé, le bénéficiaire d'une allocation peut être accordé à un jeune intégrant un PACEA. Elle est destinée à soutenir ponctuellement la démarche **d'insertion du jeune vers et dans l'emploi et l'autonomie**. Le montant mensuel de l'allocation ne peut pas excéder le montant mensuel du revenu de solidarité active (RSA) hors forfait logement.

Dans l'Eure, le dispositif a bénéficié à **2 462 euroises et euros**

## Repérage des invisibles

Le repérage des publics dits « invisibles » est un enjeu décisif du plan d'investissement dans les compétences, qui vise à former et accompagner vers l'emploi un million de jeunes et un million de demandeurs d'emploi peu qualifiés, ce qui amène à prendre contact et à remobiliser des personnes parmi les plus vulnérables.

**« 693 465€ MOBILISÉS DANS L'EURE, POUR UNE CIBLE D'ENVIRON 300 JEUNES DANS LE CADRE D'UN APPEL À PROJET RÉGIONAL »**

Dans le cadre d'un appel à projets régional, 693 465€, dans la perspective d'une cible de 300 jeunes ont été mobilisés dans l'Eure pour l'année 2019 au titre de cette expérimentation. La finalité des actions est d'amener le public des « invisibles » vers la solution la plus appropriée à leur besoin, qui n'est pas nécessairement, dans un premier temps, l'emploi ou la formation. Les projets visent particulièrement **les jeunes de 16 à 29 ans révolus ni en emploi, ni en formation, ni en études** et qui ne sont pas accompagnés par le service public de l'emploi, et prioritairement les jeunes résidant en quartiers prioritaires de la ville (QPV) ou en zone de revitalisation rurale (ZRR) et aux personnes en situation de handicap.

## Insertion par l'activité économique (IAE)

L'insertion par l'activité économique a pour objet de permettre à des personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières (demandeurs d'emploi de longue durée, personnes bénéficiaires des minima sociaux, jeunes en difficulté, travailleurs reconnus handicapés...), de bénéficier de contrats de travail en vue de faciliter leur insertion professionnelle. Elle met en œuvre des modalités spécifiques d'accueil et d'accompagnement. L'insertion par l'activité économique, notamment par la création d'activités de production et de services, contribue également au développement des territoires.

En 2019, cela correspond à 8 M€ et 745 ETP pour le département de l'Eure

## Parcours emploi compétences (PEC)

Depuis janvier 2018, les contrats aidés sont transformés en « parcours emploi compétences » (PEC) dont la mise en œuvre sur le triptyque emploi-formation-accompagnement :

- un emploi permettant de développer des compétences transférables ;
- un accès facilité à la formation ;
- un accompagnement tout au long du parcours tant par l'employeur que par le service public de l'emploi, avec pour objectif l'inclusion durable dans l'emploi des personnes les plus éloignées du marché du travail.



Les PEC sont destinés à toutes personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'accès à l'emploi et plus précisément aux personnes résidents en quartiers politique de la ville (QPV), en communes rurales, aux travailleurs handicapés et aux bénéficiaires du RSA.

Les jeunes ne sont pas exclus du dispositif. Cependant la priorité doit être donnée aux formations, à l'alternance ou à d'autres dispositifs tels que, par exemple, la Garantie jeunes.

**« 786 PEC ATTRIBUES DANS L'EURE »**

En 2019, une dotation de 786 PEC a été attribuée au département de l'Eure et a été répartie entre les différents opérateurs de l'État (Pôle Emploi, Missions Locales, Cap Emploi) ; au 31 décembre 2019, le taux de prescription des PEC s'élevait à 85,88 %.

## En faveur des quartiers prioritaires de la ville

Politique de cohésion urbaine et de solidarité envers les quartiers défavorisés et leurs habitants, la politique de la ville se déploie sur des territoires infra-urbains appelés « *quartiers prioritaires de la politique de la ville* ».

Près d'1,3 M€ engagés au titre de la politique de la ville

En 2019, plusieurs actions se sont tenues dans le département de l'Eure pour renforcer la cohésion sociale, la culture, l'amélioration du cadre de vie ainsi que l'accessibilité à l'emploi et le développement économique :

- Dotation en adultes relais revue à la hausse : passage de 32 à 36 ;
- Lancement de la Microfolie à Évreux ;
- Journée des associations de la communauté d'agglomération Seine Eure où se sont réunis les associations, l'État, les collectivités du territoire et les différents partenaires du contrat de ville.

## Pour des activités sportives pour tous

L'accès à une activité sportive pour les personnes les plus éloignées de sa pratique est un enjeu fort de cohésion locale qui permet de favoriser le vivre-ensemble.



Pour l'encadrer, une évaluation de la sécurité des pratiques et des pratiquants par les services de l'État est alors nécessaire : en 2019, 103 contrôles d'établissements d'activité physique et sportive ont eu lieu, avec la délivrance de 238 cartes professionnelles d'éducateurs sportifs.

**25 emplois soutenus financièrement** dans des clubs pour des actions de développement de la pratique sportive

Des actions de **prévention ont également été menées** (réunion des exploitants des clubs de tir sportif, lettres d'information réglementaire du sport).



Zoom sur le lancement du Grand débat national

A la suite des mouvements sociaux « gilets jaunes » de la fin de l'année 2019, le Président de la République a souhaité initier une grande consultation nationale. Le 15 janvier 2019, il s'est rendu à Grand-Bourgtheroulde pour lancer le Grand débat national, en présence de 600 maires du département de l'Eure et de la région Normandie. À la suite de cette opération, de nombreuses réunions d'initiative locale ont eu lieu dans le département et plus de 380 cahiers citoyens ont été collectés dans l'Eure.



## Au cœur des territoires : les Maisons de services au public (MSAP) et le processus de labellisation des structures France Services

Les Maisons de services au public (MSAP) sont des espaces mutualisés de services au public labellisés par les préfets de département. Elles délivrent une offre de proximité et de qualité à l'attention de tous les publics.

Les MSAP peuvent être portées par une collectivité territoriale, la Poste ou une association. L'Eure compte en 2019 17 MSAP labellisées :

- 6 MSAP portées par des EPCI ;
- 1 MSAP portée par une association ;
- 10 MSAP portées par la Poste.

Le processus de labellisation France Services, entamé lancé par la circulaire du 1<sup>er</sup> juillet 2019, permettra une montée en puissance des structures d'accès au public dans l'accompagnement des usagers et l'accès aux services publics. Ce nouveau dispositif prévoit notamment la participation obligatoire de 9 partenaires dans son bouquet de services (ministère de l'Intérieur, ministère de la Justice, ministère de l'Action et des comptes publics, Pôle emploi, CNAV, CNAF, CNAM, MSA et la Poste).

7 espaces France Services dans l'Eure au 01/01/2020

Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, sept structures ont été labellisées France Services :

- Pour l'arrondissement d'Évreux : Évreux – La Madeleine
- Pour l'arrondissement des Andelys : les Andelys, Gaillon et Etrépagny
- Pour l'arrondissement de Bernay : Rugles, la Trinité-de-Réville et Beaumont-le-Roger



## Modernisation de l'action publique en matière fiscale

80 % des foyers fiscaux eurois (soit 166 273 sur 251 700) ont bénéficié en 2019 de la suppression progressive de leur taxe d'habitation sur leur résidence principale (diminution de 65%). Sa suppression totale est prévue en 2020.

Sur 68 401 opérations de dépenses exécutées en 2019 pour le compte d'organismes publics locaux de l'Eure, 95,46 % l'ont été de manière totalement dématérialisée.

En 2019, les réformes de l'administration fiscale ont permis la dématérialisation de plusieurs procédures, offrant à l'utilisateur des services publics disponibles 24H/24 et 7 jours/7, un gain de temps ainsi qu'une accessibilité aux services pour les territoires où des difficultés en matière de mobilité existent.

C'est le cas du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu ainsi l'obligation que de déclarer en ligne ses revenus et de payer ses divers impôts de manière dématérialisée.

La relation entre l'administration fiscale et les usagers a sensiblement évolué en 2019, avec la volonté d'une société de confiance (conformément à la loi du 10 août 2018), permettant la reconnaissance d'un droit à l'erreur à l'usager de bonne foi.

## Pour un meilleur accès aux soins et à la santé

L'installation des médecins généralistes libéraux dans les zones qui en ont le plus besoin

Le zonage traduit la priorité d'améliorer la démographie médicale et l'accès aux soins de premier recours sur l'ensemble du territoire. Il donne lieu à l'attribution d'aides financières et renforce les moyens dédiés aux médecins (aides à l'installation, aides au maintien, aides fiscales). Il permet d'identifier les zones où ces mesures d'aides seront mobilisées.

Les médecins peuvent ainsi facilement visualiser les territoires où les attentes sont les plus fortes et où ils peuvent bénéficier d'un accompagnement renforcé dans le cadre de leur projet d'installation ou de leur activité. Le 4 juillet 2019, l'Agence régionale de santé de Normandie a arrêté le nouveau zonage médecin.

Ce sont ainsi **85 territoires (dont 35 nouveaux)**, auxquels s'ajoutent les Quartiers prioritaires de la ville (QPV) qui bénéficient d'aides pour accompagner et soutenir les médecins libéraux.

« +69% DE SUPERFICIE COUVERTE PAR DES ZONES ÉLIGIBLES AUX AIDES À L'INSTALLATION ET AU MAINTIEN DANS L'EURE »

Dans chaque département, le nombre de territoires couverts par le nouveau zonage et bénéficiant des aides à l'installation et des aides au maintien a augmenté : désormais ce sont 43 % des Normands qui vivent dans une zone éligible aux aides (+20 points). Pour l'Eure, ce taux est de 69 % (+19 points).



Un regroupement des professionnels de la santé bénéfique

22 PSLA (Pôles de santé libéraux ambulatoires) et de MSP (Maisons de santé pluridisciplinaires) implantés dans l'Eure

L'exercice coordonné et regroupé de soins autour d'un projet médical commun est un modèle plébiscité par les jeunes médecins, qui se traduit localement par l'implantation de PSLA (Pôles de santé libéraux ambulatoires) et de MSP (Maisons de santé pluridisciplinaires) sur le territoire.

Les avantages offerts par le regroupement sont nombreux. Concernant le travail quotidien, il permet un confort et une sécurisation de l'exercice des jeunes médecins par le biais notamment d'échanges avec leurs confrères, un exercice plus coordonné avec les autres professions de santé (paramédicales, pharmaciens) et la possibilité de mettre en œuvre des formes innovantes de prises en charge (délégation de tâches, télémedecine). D'un point de vue matériel, la mutualisation des moyens et des frais offrent un avantage financier non négligeable. Une charte régionale a été signée pour favoriser l'émergence de ces projets à partir de 2017.

## Pour un meilleur accès au numérique

Très Haut Débit

Pour Louviers, Vernon et l'agglomération d'Évreux (37 communes sur 60), les réseaux de fibre optique sont déployés par les opérateurs sur leurs fonds propres, d'ici la fin de l'année 2020.

Fin d'année 2019, les travaux, par le raccordement des locaux éligibles avancent à hauteur de :

- 67 % pour l'agglomération d'Évreux ;
- 52 % pour Vernon ;
- 48 % pour Louviers.

Le reste du département dépend d'un zonage différent et est soumis à une délégation de service public signée entre le conseil départemental et la société Axione. Cette zone correspond à 79 % des foyers et entreprises de l'ensemble du département. Fin 2019, le raccordement s'établit à 11,5 %, soit 27 860 de ces locaux éligibles.



Une première phase prévoit le raccordement de 178 000 foyers en fibre optique d'ici fin 2021, une seconde phase permettra d'ici 2023 la généralisation du très haut débit pour l'ensemble de la population et pour les 60 000 prises restantes..

## Couverture mobile

Dans le cadre du New Deal Mobile, l'équipe-projet de l'Eure, coanimée par la préfecture et le conseil départemental, a identifié 8 sites en zones blanches dans l'Eure.



La dotation allouée au département pour l'année 2019 est donc pleinement consommée.

### « 8 SITES RETENUS DANS L'EURE »

Ces sites sont ainsi répartis sur le département de l'Eure :

- 1 pylône pour les communes d'Orvaux et Villalet ;
- 4 pylônes pour le secteur des communes de Guernanville, les Baux-de-Breteil, Neaufles-Auvergny, Ambenay et Saint-Antonin-de-Sommaire ;
- 1 pylône pour la commune de Saint-Pierre-de-Bailleul ;
- 2 pylônes pour le secteur des communes de Ménesqueville, Touffreville et Lisors.

Les opérateurs disposent de 12 à 24 mois pour assurer la mise en service de ces pylônes et offrir une couverture mobile et 4G aux habitants.

## L'État s'adapte, pour une efficacité toujours plus forte

### Des services supports centralisés

Le regroupement des services chargés des fonctions support des préfectures de département et des directions départementales interministérielles vient conforter le niveau départemental dans un souci de proximité et d'efficacité.

L'objectif de cette réforme est de permettre aux services départementaux de l'État placés sous l'autorité des préfets d'accomplir leurs missions dans de bonnes conditions, tout en réalisant une gestion efficace des fonctions supports.

Dans le département de l'Eure, le processus de préfiguration du **secrétariat général commun** départemental (SGCD) est engagé depuis octobre 2019.

Le SGCD sera mis en oeuvre au 1<sup>er</sup> janvier 2021 avec 59 agents issus de la préfecture et des 3 directions départementales interministérielles (DDTM, DDCS, DDPP).

Les travaux de préparation se poursuivront jusqu'à la fin de l'année 2020 : contrats de service, règles de gouvernance et organisation interne du SGCD..

## Un immobilier de l'État rationalisé

La préfecture de l'Eure et la DDTM sont engagées depuis 2019 dans un projet de rapprochement de leurs services dans l'arrondissement de Bernay (regroupement au sein de la sous-préfecture des sites de la DDTM de Pont-Audemer et de Bernay).

Ce projet vise à obtenir une meilleure visibilité de l'action de l'État dans le département en rapprochant ces différents services. Il s'inscrit également dans les orientations gouvernementales consistant à faire des sous-préfectures des maisons de services au public, aujourd'hui espaces France Services.

La conférence régionale de l'immobilier public (CRIP) du 1<sup>er</sup> mars 2019 a validé l'opération. Les études techniques avant travaux sont en cours.

## Mieux informer les citoyens

Grâce à la mobilisation et la mise en réseau de l'ensemble des partenaires (forces de sécurité, services de l'État notamment), la communication des services de l'État a développé son audience, tant par les canaux traditionnels : presse (489 réponses aux médias sur l'année), site internet (plus de 7 millions de vues), que par le biais des réseaux sociaux.



Fin 2019, la page Facebook *@prefet.eure* comptait 16 937 abonnés, soit une augmentation de 27 % en un an. Sur Twitter, *@Prefet27* était suivi par 5 658 abonnés, en augmentation de 29 % sur la même période. La communication digitale des services de l'État s'articule en permanence avec celle des forces de sécurité : gendarmerie nationale, police nationale et service départemental d'incendie et de secours.

## Préfecture de l'Eure

Boulevard Georges Chauvin  
CS 40011 – 27 022 EVREUX CEDEX

Tél : 02 32 78 27 27

## Sous-préfecture des Andelys

10 Rue de la Sous-Préfecture CS 20 503  
27 705 LES ANDELYS CEDEX

Tél : 02 32 54 74 87

## Sous-préfecture de Bernay

3 rue de la Sous-Préfecture - BP 796  
27 307 BERNAY CEDEX

Tél : 02 32 46 76 87



[www.eure.gouv.fr](http://www.eure.gouv.fr)



[@prefet.eure](https://www.facebook.com/prefet.eure)



[@Prefet27](https://twitter.com/Prefet27)

